#### REPUBLIQUE FRANCAISE

## ÉTABLISSEMENT DES LISTES ÉLECTORALES

## **POUR LES ÉLECTIONS DE 2025**

# DES MEMBRES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

### ÉLECTEURS INDIVIDUELS

#### U M· O O D M S TES DÉFINITIVES



Informe les électeurs que les listes définitives des électeurs individuels, ont été déposées le : 26 NOVENS NE 2024

au secrétariat de la mairie.

ses frais, à la condition de s'engager à ne pas en faire un usage commercial. de la chambre d'agriculture par tout intéressé qui peut en prendre copie, à sur support papier ou électronique, à la mairie, à la préfecture ou au siège pêche maritime, les listes électorales peuvent être En application des dispositions de l'article R.511-22 du code rural et de la consultées sans frais,

des listes définitives en mairie électorales est de 5 jours suivant l'affichage de l'avis de mise à disposition contester les décisions de la Le délai de recours pour toute personne intéressée pour saisir le tribunal et commission d'établissement des listes